

TAILLIS À CROISSANCE RÉDUITE

CARACTÉRISTIQUES

Essentiellement sous forme de taillis, parfois avec des réserves

Couvert 50 à 80%

Hauteur dominante à 50 ans

< 8 m

AUTO-ÉCOLOGIE, EXPOSITION, SOLS, BILAN HYDRIQUE

Entre 700 et 1400 mètres d'altitude.

Étage supraméditerranéen et étage montagnard.

Positions topographiques défavorables : généralement en situation de forte pente (>30%) sur éboulis, haut de versant, crête à roche affleurante.

Stations à bilan hydrique peu favorable, en raison d'un faible volume de terre prospectable par les racines.

Variantes :

- Présence de Sapin pectiné (présentant souvent des signes de dépérissement et couvert de Gui).
- En mélange avec du Chêne pubescent pouvant atteindre jusqu'à 30 % du couvert.

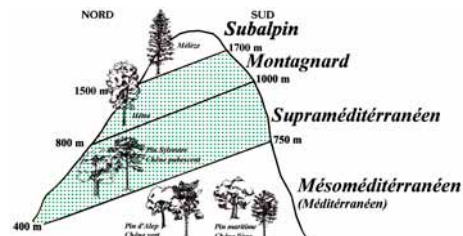
MOYEN-PAYS MONTAGNE

Le peuplement se présente sous la forme d'un taillis avec parfois quelques réserves.

Les cépées sont constituées par de nombreux rejets. Ceux-ci sont souvent de faible dimension.

En raison de nombreux facteurs limitants (faible réserve en eau, sols superficiels...) sa productivité est faible.

La hêtraie est généralement pure. Elle peut être mélangée avec du Chêne pubescent (classe III ou IV du Chêne pubescent). Le Buis est parfois présent en sous-étage.



Le « taillis de Hêtre à croissance réduite » présente souvent un intérêt pour la protection des sols



La capacité de ces peuplements à rejeter de souche après coupe rase est faible. La régénération naturelle est rendue localement difficile par la présence du Buis en sous-étage.



Peuplement peu productif. Le bois est utilisé principalement en bois de chauffage.



Rôle très important pour la protection des sols sur fortes pentes. Impact paysager à prendre en compte.



Habitat d'intérêt communautaire 41.16 : Hêtraies calcicoles médio européennes du Cephalanthero-Fagion.

Dans la partie la plus méridionale de son aire de répartition, habitat peu fréquent présentant un réel intérêt. La transformation par boisement est fortement déconseillée.



Aucun potentiel pastoral.

Peuplements peu productifs mais dont l'intérêt au titre de l'environnement et de la protection des sols est souvent fort

⚠ Attention au Buis!

Le Buis peut constituer un véritable obstacle à la régénération. La mise en régénération peut nécessiter des coupes de Buis ou des débroussailllements localisés :
✍ « Aire de répartition du Buis ».

⚠ Le Sapin n'est pas toujours à sa place !

Le Sapin pectiné ne doit pas être favorisé aux expositions chaudes, surtout si le Gui est déjà présent.

Améliorer la biodiversité

- Dans tous les cas il est souhaitable d'accroître la biodiversité en favorisant les feuillus divers comme l'Erable à feuille d'obier, l'Alisier blanc, le Tilleul.
- En zone Natura 2000, se reporter à la fiche correspondante :
✍ Annexe fiche n°355310.

GESTION RECOMMANDÉE



NON INTERVENTION



Compte tenu des difficultés à obtenir des rejets après coupe rase sur peuplements vieillis, l'évolution naturelle, est la seule alternative recommandée pour les peuplements âgés de plus de 50 ans.

Elle est recommandée dans les cas suivants :

- lorsque la pente est forte, le rôle de protection est alors très important et la valeur économique faible,
- s'il existe un impact paysager fort,
- lorsque le taillis est vieilli, sa capacité à rejeter de souche après coupe rase étant très aléatoire.

TAILLIS SIMPLE



Cette gestion est à réserver aux taillis jeunes (40 à 50 ans) en situation topographique favorable.

- ⚠ Les coupes de rajeunissement doivent être conduites par parquets sur de petites surfaces.
- ⚠ Ce type d'intervention peut favoriser le Buis aux dépens du Hêtre.

GESTION POSSIBLE

ÉCLAIRCIES PAR CÉPÉES



Coupe d'éclaircie par cépées entières maintenant plus de 30% du couvert, en gardant des grosses cépées uniformément réparties sur l'ensemble de la surface.

PLANTATIONS LOCALISÉES



Après une coupe de taillis, des plantations complémentaires sont parfois nécessaires lorsque la régénération est insuffisante. La méthode préconisée est de faire des **plantations localisées par potets mécaniques, en respectant la régénération en place**. Compte tenu de la faible productivité, une **transformation en plein est déconseillée**.

- ✍ n° 211009 « Choix des essences de reboisement ».
- ⚠ Protection nécessaire, lorsque des dégâts sont à craindre du fait de la pression pastorale ou de l'abondance du gibier.

GESTION DÉCONSEILLÉE



ÉCLAIRCIE PAR SÉLECTION DE TIGES



Dans ces milieux, les futaies se régénèrent naturellement avec difficulté (stations chaudes peu favorables, risque de gêne par le sous-étage souvent abondant). La conversion du taillis peut présenter un risque pour la pérennité de la hêtraie.

- ⚠ Dans tous les cas, l'intervention devra être particulièrement prudente : garder au moins 40% du couvert dans les brins dominants.
- Elle doit être conduite avec prudence, sur de petites surfaces.

INTERDITS



COUPE RASE EN PLEIN SUR PEUPLEMENT VIEILLI ET FORTE PENTE

La coupe rase est inenvisageable sur plus de 1 hectare dans les peuplements vieillis situés sur des pentes supérieures à 40%, sauf s'il existe une régénération acquise.

PÂTURAGE INCONTRÔLÉ SUR RÉGÉNÉRATION ACQUISE

La pression pastorale doit être adaptée (mise en défens si nécessaire), afin de ne pas compromettre la régénération, sur l'ensemble des surfaces régénérées ou rajeunies.